



TROIS QUESTIONS À Angélique DELAHAYE

Député européen

Membre du groupe PPE (Parti populaire européen)

Membre titulaire de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire,

Membre suppléant Commission de l'agriculture et du développement rural

L'AGRICULTURE EUROPÉENNE DOIT RÉPONDRE À DE NOMBREUX DÉFIS, QU'ILS SOIENT ALIMENTAIRES, ÉCONOMIQUES, TERRITORIAUX, ENVIRONNEMENTAUX, VOIRE AUJOURD'HUI GÉOPOLITIQUES. DANS QUELLE MESURE PEUT-ELLE Y RÉPONDRE SANS UN BUDGET ADAPTÉ ET AVEC DES INSTRUMENTS DE RÉGULATION DES MARCHÉS QUI SONT PASSÉS AU SECOND RANG ?

rôle des producteurs dans la fixation des prix. De nouvelles réponses peuvent certainement être mises en place. Pourquoi pas en renforçant la capacité d'organisation des producteurs et des filières en adaptant le droit de la concurrence aux spécificités de l'économie agricole pour permettre de meilleurs échanges d'information entre producteurs pour mieux gérer les mises en marché et répondre aux attentes des consommateurs ? Des perspectives intéressantes ont été ouvertes en ce sens dans le secteur laitier. En fruits et en légumes, c'est certainement une voie d'avenir.

16

« Au-delà des institutions européennes et des Etats membres, les organisations agricoles ont là certainement un vrai rôle à jouer. »

« La politique agricole commune est depuis 50 ans la principale politique commune de l'Union européenne. La réforme de la politique agricole commune, décidée en 2013, s'inscrit dans la perspective des réformes qui se sont succédées depuis les années 90. Il s'agissait de répondre à des objectifs propres à l'Union européenne, comme, par exemple, la maîtrise des dépenses ou encore la prise en compte d'attentes sociétales. Ces réformes ont aussi été faites sous la pression des négociations multilatérales, notamment dans le cadre de l'OMC. En 1992 la gestion des marchés représentait plus de 90 % des dépenses de la PAC, mais ne représentaient plus que 5 % fin 2013.

La PAC reste la principale politique de l'Union européenne qui y consacre près de 40 % de son budget. Les objectifs affichés par l'Union européenne: une production alimentaire viable, une gestion durable des ressources naturelles et un développement territorial équilibré.

Pour autant, la forte sensibilité des productions agricoles aux aléas climatiques notamment, ainsi que leur caractère périssable, justifient de se donner les capacités de réguler les marchés et de conforter le

LE MULTILATÉRALISME COMMERCIAL SEMBLE RESTER POUR L'UE À 28 UN INSTRUMENT DE COHÉSION DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES. EN MATIÈRE AGRICOLE, EST-IL POURTANT NÉCESSAIRE, OPPORTUN, DE NÉGOCIER DES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE BILATÉRAUX ?

Les négociations internationales répondent à des enjeux multiples et divers, où les intérêts des uns ne coïncident pas forcément avec ceux des autres, même entre Etats membres de l'Union. C'est aussi de ces négociations que dépendra la place et l'influence économique, technologique de l'UE dans le monde. Par exemple, les Etats-Unis négocient en parallèle avec l'Europe et avec l'Asie. Il y a donc de vrais enjeux pour l'UE, qui doit veiller à ne pas être marginalisée. L'agriculture n'est qu'un élément des négociations internationales, qu'elles soient multilatérales ou bilatérales. Une chose est sûre, il ne serait pas acceptable qu'elle soit une variable d'ajustement ou une monnaie d'échange. Les enjeux d'autonomie et de sécurité alimentaire sont trop importants pour être délaissés par l'Union européenne. Concernant les échanges agricoles, il me

« Les enjeux d'autonomie et de sécurité alimentaire sont trop importants pour être délaissés par l'Union européenne. »

semble particulièrement important de veiller à ce que les produits importés dans l'Union européenne satisfassent aux conditions de production, de sécurité sanitaire et de qualité alimentaire que nous imposons aux agriculteurs européens.

L'AGRICULTURE EUROPÉENNE, EN TANT QUE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, QUI A BÉNÉFICIÉ DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS D'UNE POLITIQUE COMMUNE, PEUT-ELLE ENCORE CONSTITUER UN LEVIER POSSIBLE POUR LA COHÉSION DE L'UE À 28 ?

La politique agricole doit pouvoir être politiquement justifiée, c'est à dire qu'elle doit répondre à des enjeux identifiés, expliqués, compris, partagés. Certes l'agriculture, c'est d'abord notre alimentation, notre sécurité alimentaire, notre indépendance alimentaire. C'est incontournable. Pour autant, la part de l'alimentation dans le budget des

« La PAC doit évoluer, s'adapter, être expliquée pour continuer à intéresser les citoyens et mobiliser des budgets et être un facteur de cohésion de l'UE à 28. »

ménages n'est plus la même qu'il y a 50 ans. Les attentes sociétales, les motivations politiques ont évolué. La PAC doit donc certainement évoluer, s'adapter, être expliquée pour continuer à intéresser les citoyens et mobiliser des budgets, et comme vous dites, être un facteur de cohésion de l'UE à 28. Le citoyen européen doit comprendre la PAC et se sentir concerné par ses objectifs. Au-delà des institutions européennes et des Etats membres, les organisations agricoles ont là certainement un vrai rôle à jouer. ●

REVENU AGRICOLE

LA CARTE DES DISPARITÉS SE REMODÈLE AU FIL DES ANS

L'année 2014 s'est soldée par une baisse de revenu agricole pour 21 Etats membres sur 28. Cela accroît un peu plus les distorsions économiques au sein de l'agriculture européenne. Le Sud s'efface et le Nord s'affirme, tandis que les nouveaux Etats membres sont engagés dans un processus de croissance (mais l'horizon d'un rattrapage reste lointain)

Les comptes de l'agriculture européenne montrent que l'économie agricole s'est remodelée au cours des ans. Au sein d'exploitations de grande taille, les niveaux de revenus les plus élevés sont observés dans le Nord de l'Europe, tandis que les revenus agricoles s'étiolent au Sud. Cela est surtout vrai pour les anciens Etats membres de l'Union (ceux qui appartenaient à l'Union européenne à 15 des années 1990). Cela indique le basculement vers le nord du centre de gravité de l'agriculture européenne. Pour les nouveaux Etats

membres, un mouvement de rattrapage s'est amorcé mais à des rythmes différents selon les pays.

DÉGRADATION DU REVENU AGRICOLE POUR 21 ÉTATS MEMBRES EN 2014

Eurostat vient de publier les comptes de l'agriculture européenne de l'année 2014¹. La conjoncture économique de l'agriculture européenne est assez semblable à ce qui a été observé en France²:

1 Pour l'instant, Eurostat n'a publié qu'un communiqué de presse : "Premières estimations pour 2014 : Le revenu agricole réel par actif baisse de 1.7% dans l'UE 28", communiqué de décembre 2014, n°194/2014 qui est disponible sur le site web d'Eurostat (www.eurostat.eu). Toutefois, il est possible de télécharger les séries des indicateurs de revenu (depuis 1973) sur la base de données d'Eurostat depuis son site web. 2 J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia, C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu (2014), "Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2014 : Volumes de production en hausse, prix en baisse", INSEE - Première n°1527. M.S. Dedieu, T. de Cortieu, V. Marcus, S. Mayo-Simbster (2014), "Résultats économiques des exploitations en 2013 et résultats prévisionnels pour 2014 : La baisse des prix à la production pèse sur les résultats", Agreste Primeur n° 321.



© Visionsi - Fotolia.com